

## Révision du PLU Synthèse des enjeux



3,4 KM DE  
RÉSEAUX  
ENTERRÉS



DÉBUT DES  
TRAVAUX DE LA  
SALLE PAGNOL



PARC DES SPORTS  
LE PRIEURÉ

BRAVO AUX  
SPORTIFS

## Dispositif « Maprocuration »

Aux prochaines élections, si vous souhaitez donner procuration à un tiers, c'est nouveau vous pouvez le faire sur internet. La télé-procédure est ouverte au public depuis le 6 avril.



Une procédure simple en trois étapes :

- 1- Effectuez votre demande de procuration en ligne sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)
- 2- Rendez-vous à la gendarmerie de Chabeuil pour valider votre identité
- 3- Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration. Vous pouvez alors informer votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

## Paiement de proximité chez les buralistes

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires affichent le logo ci-dessus. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.



Pour info, le Tabac Presse de Montélier propose déjà ce service et l'Épicerie de Fauconnières le proposera bientôt !

## Un tout nouvel espace pour l'emploi !



Situé au 333 rue Victor Hugo, ce nouvel espace regroupe en un seul lieu tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Objectif : faciliter la vie des chercheurs d'emploi en réduisant le nombre d'interlocuteurs.

**Des partenaires : La Drôme, le Département La Plateforme Emploi Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes**

## sommaire

- 2 EN BREF
- 3 PAROLE DE MAIRE / À VENIR
- 4/5 ZOOM SUR
- 6 L'ACTU
- 7 BIENVENUE !
- 8 DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

## Changement d'horaires d'ouverture pour 3 déchèteries



A partir du 1<sup>er</sup> mai, les horaires d'ouverture des déchèteries de Bourg-lès-Valence, Valence le Haut et Valence Portes vont être modifiés.

Nouveaux horaires à consulter sur : [www.valenceromansaggllo.fr/fr/au-quotidien/dechets/les-decheteries.html](http://www.valenceromansaggllo.fr/fr/au-quotidien/dechets/les-decheteries.html)

## MontélierMag

MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE  
MAIRIE 26120 MONTÉLIER

RÉDACTION / DOCUMENTATION > Nathalie Bonnot, Sandrine Pozin-Roux et Delphine Ruchon  
MISE EN PAGE > Damien Baslé - Studio Septem  
IMPRESSION > Imprimerie Blachon  
TIRAGE > 2100 exemplaires  
DÉPÔT LÉGAL > avril 2021  
N° ISSN : 1269 - 2271  
DIRECTEUR DE PUBLICATION > Bernard Vallon  
ABONNEMENT ANNUEL : 15 €



À l'épreuve d'un nouveau confinement moins strict que les précédents, c'est au sein de leurs foyers et de leur communauté que les Montéliens trouvent à s'épanouir.

Et c'est pourquoi protéger notre environnement immédiat s'avère de plus en plus essentiel.

La préservation et la valorisation de la trame verte et bleue forment l'un des axes de travail identifiés dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Cette dernière veillera à donner à la commune les moyens d'une urbanisation raisonnée, permettant de limiter les trajets domicile-travail et de favoriser l'exercice de l'activité agricole.

Elle veillera également à conserver un cadre de vie reconnu ainsi que des équipements bien utiles à la vie locale, tels que la salle Marcel Pagnol actuellement en travaux ou encore les équipements sportifs mis à disposition des associations qui parviennent à accueillir, dans le respect des protocoles sanitaires, des activités pour leurs adhérents.

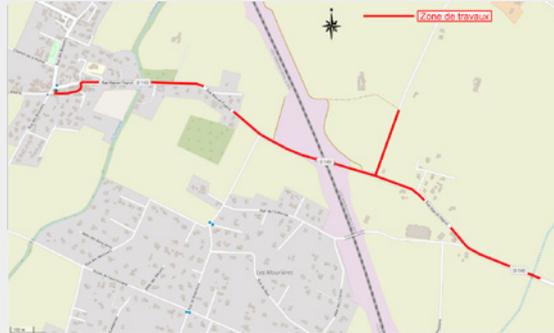
Autant d'enjeux que vous retrouverez dans les pages de cette édition.

Espérant avoir le plaisir de vous retrouver prochainement dans des circonstances apaisées.

Bernard Vallon



## — À venir —



### INFORMATIONS TRAVAUX > RUE MARCEL PAGNOL : 3,4 KILOMÈTRES DE LIGNE À ENFOUIR

Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, modifie et modernise le réseau électrique sur la commune de Montélier. Le chantier consiste à enfouir 3,4 kilomètres de ligne électrique moyenne tension en réseau souterrain.

Ce chantier, d'une durée de 7 mois, débutera en juin 2021, il permettra de restructurer le réseau électrique de la commune dans un objectif de renforcement de la qualité de la distribution d'électricité. 3 postes de transformation et 1 armoire de coupure seront posés à cette fin.

L'investissement est intégralement pris en charge par Enedis pour un montant de 450 000 euros. De nombreuses équipes seront mobilisées tout au long de ce chantier : des techniciens Enedis, mais aussi l'entreprise prestataire SOBECA.



### AU CHEVET DES ÉCUREUILS > DÉFENDRE LA BIODIVERSITÉ PASSE PARFOIS PAR DES GESTES SIMPLES

Après avoir fait le constat avec la Ligue de Protection des Oiseaux d'une forte mortalité des écureuils traversant la route départementale 538, la commune a engagé une démarche pour installer puis suivre un écuroduc. En clair, il s'agit de tendre un cordage de part et d'autre de la voie sur le lieu de passage habituel de ce petit mammifère et d'analyser ensuite son utilisation.

Une opération pour laquelle la commune a sollicité l'aide financière du Département au titre de la trame verte et bleue (démarche visant à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie).

# Plan Local d'Urbanisme : 1<sup>ère</sup> étape de la révision achevée

*S'il est un document essentiel pour la vie et l'évolution d'une commune, c'est bien le Plan Local d'Urbanisme (PLU).*

Le Conseil Municipal a décidé de sa révision en juin dernier, car c'est un document qu'il faut faire vivre et adapter aux opportunités qui se présentent comme aux dérives qu'il faut éviter. Depuis, des études ont été engagées qui ont permis la rédaction du rap-

port de présentation, soit le 1<sup>er</sup> document formant le PLU, celui qui permet, au travers du constat des atouts comme des faiblesses, des risques comme des dynamiques du territoire, d'identifier les principaux enjeux à traiter. Ce document, comme le Projet d'Amé-

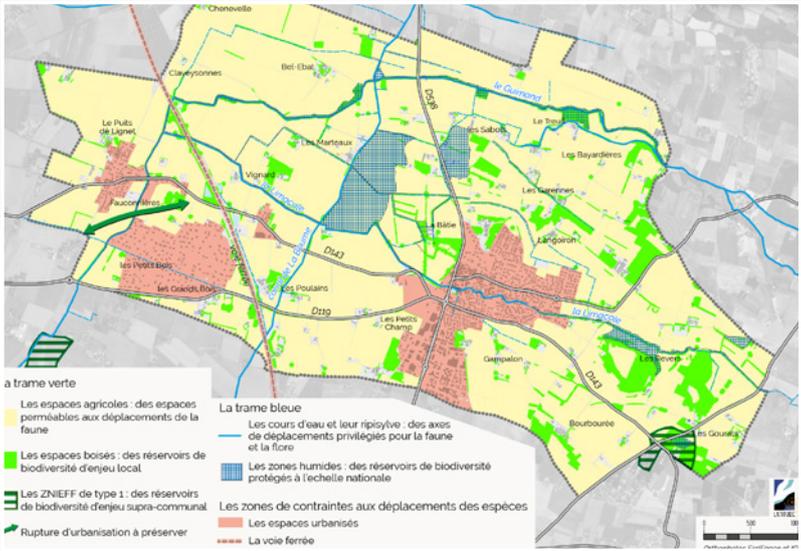
nagement et de Développement Durable ainsi que le règlement et le zonage qui vont progressivement être élaborés, fera partie du dossier qui sera soumis à enquête publique une fois le projet arrêté par le Conseil Municipal. En voici quelques extraits.



- La commune se situe dans l'espace couvert par le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) Rovaltain. Elle est classée dans la catégorie des « pôles périurbains ». A ce titre, elle doit :
- conforter l'offre de services et de commerces à la hauteur des besoins de son bassin de vie,
  - développer les capacités d'accueil des entreprises pour favoriser la création d'emplois,
  - diversifier l'offre de logements en renforçant notamment l'offre de logements sociaux et abordables,
  - promouvoir les modalités d'une mobilité plus durable.

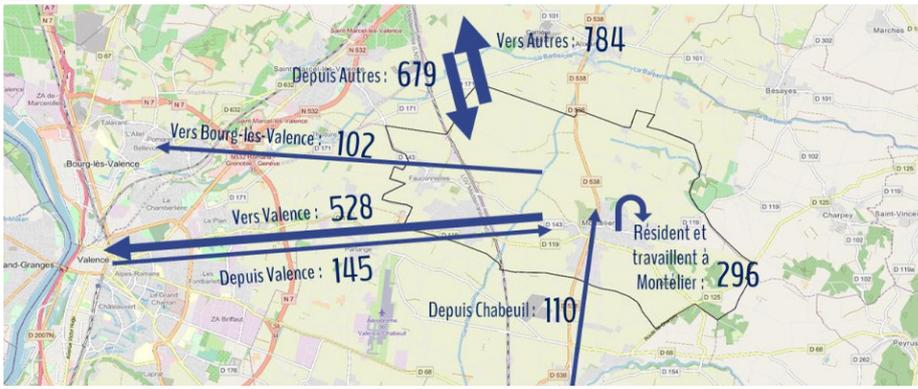
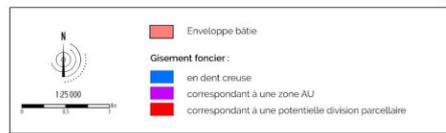
**Fonctionnalités écologiques**

Le rapport de présentation analyse les fonctionnalités écologiques existantes et tout particulièrement les trames vertes et bleues, ce qui permet d'identifier les espaces à protéger et à valoriser.



La révision du PLU implique de repérer les capacités foncières, c'est-à-dire les terrains susceptibles d'accueillir de nouvelles constructions. La commune doit en effet gérer son évolution démographique et trouver un équilibre entre densification et imperméabilisation, deux objectifs assignés par les lois et réglementations en vigueur. Particularité héritée de l'histoire, elle doit tout particulièrement mettre en œuvre les outils qui lui permettront de gérer la zone des Bois. Celle-ci recèle un potentiel très important qui doit être maîtrisé afin d'en conserver le cadre de vie et de ne pas déséquilibrer l'urbanisation communale. Toutefois, l'agriculture conserve un rôle primordial dans les paysages de la commune et dans leur gestion. Il apparaît donc important de préserver ce secteur et son potentiel.

### Capacités foncières à l'intérieur de l'enveloppe bâtie de Montélier en 2020

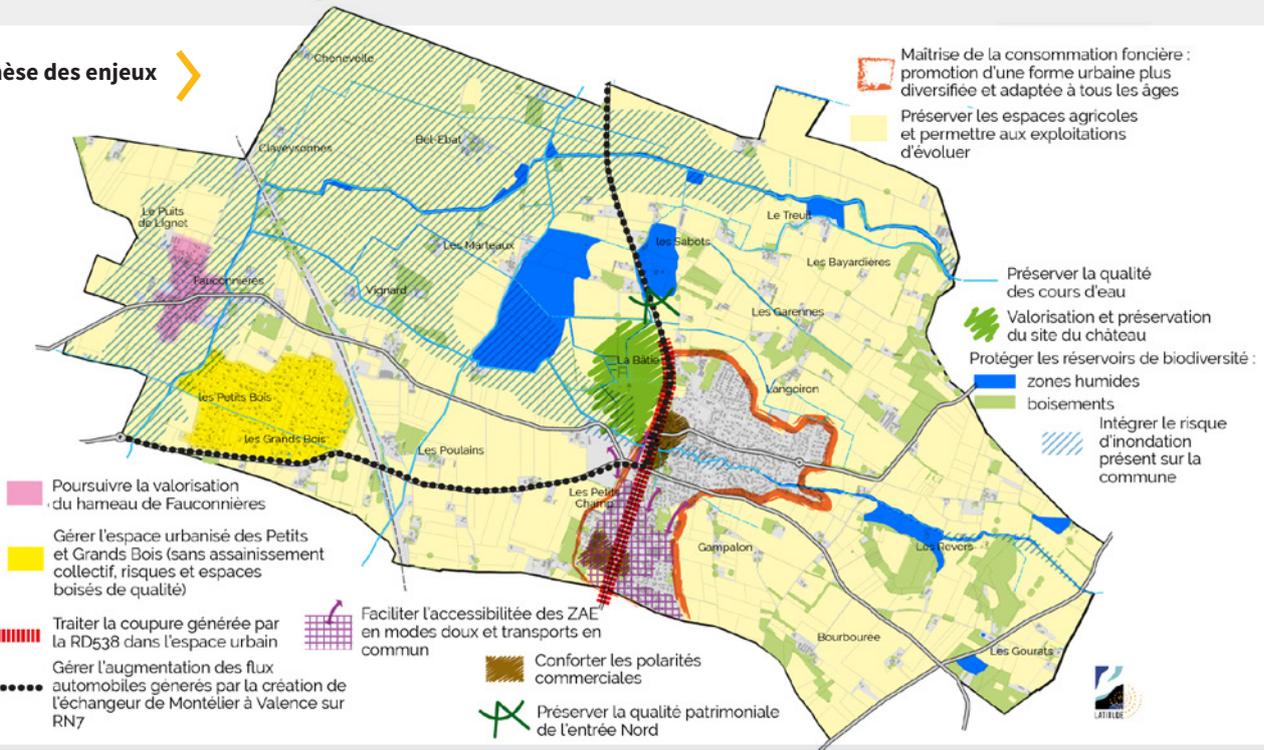


### Migrations pendulaires entre Montélier et les communes environnantes en 2011.

(Source : INSEE, RP 2017)

L'un des objectifs à poursuivre concerne l'équilibre résidences/travail : l'accueil d'entreprises et d'emplois a été l'un des leitmotivs de ces dernières décennies et s'avère essentiel pour limiter les trajets domicile-travail.

### Synthèse des enjeux



## TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE MARCEL PAGNOL

1<sup>ère</sup> étape : la démolition qui a débuté le 5 avril.



## DES FORMATIONS POUR L'UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS

La commune équipe progressivement ses bâtiments publics de défibrillateurs.

6 sont déjà opérationnels (gymnase la Pimpie, complexe sportif le Prieuré, centre d'animation Jean Giono, Tennis club, Mairie et Maison des services) et 2 seront installés prochainement (salle des Cerceaux et salle Marcel Pagnol après travaux).



Afin de garantir une meilleure utilisation de ce matériel le cas échéant, des représentants d'association, des enseignants, des référents périscolaires et des agents administratifs et techniques ont participé le mercredi 17 mars à une formation assurée par l'entreprise D-Sécurité.



## UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE POUR LE BOIS DES PAUVRES

Le Bois des Pauvres, îlot de nature d'une dizaine d'hectares, riche de ses mares, roselières, pelouses sèches, ancienne carrière et zone de dépôt de déchets, voit souffler un vent de renouveau après des décennies d'usage impactant.

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes a engagé en 2018 une démarche concertée pour la co-construction d'un projet de restauration de ce site reconnu comme secteur prioritaire à l'échelle du Grand Rovaltain pour ses enjeux en termes de continuités écologiques ... la fameuse trame verte et bleue.

Le jeudi 18 mars, dans un contexte sanitaire contraignant et obligeant à limiter le nombre de participants, un chantier participatif de ramassage des déchets a été organisé. Le site a ainsi été débarrassé de 30m3 de déchets en tout genre (pneus, gravats, ...). Un grand bravo à tous !

Inventaire de la biodiversité, limitation de l'accès aux véhicules motorisés et aux dépôts des déchets par la pose d'une barrière à l'entrée du site, organisation de sorties pédagogiques pour les scolaires, ... : de nombreuses autres actions sont prévues (après finalisation du document d'orientation programmé et validation).

A suivre !

Une équipe de 3 bénévoles, Aurélie, Françoise et Antoine, issus de clubs locaux, ont œuvré aux côtés de l'équipe du Conservatoire avec énergie et bonne humeur.





Bienvenue à

## BOULANGERIE ÉRIC GRANDJEAN

Depuis le 6 janvier, Éric Grandjean a repris la boulangerie située au 2 allée Venturi. Après 13 ans à Beaumont les Valence, il a fait le choix d'un établissement avec un fort potentiel, plus grand et puis il est toujours bon de « changer la routine » et de se lancer des défis.

Il a recruté plusieurs employés : une pâtissière, un apprenti et deux vendeuses.

Variété des produits vendus : pain, pâtisseries, viennoiseries, sandwiches, quiches, pizzas, salades, burgers ... Vous ne trouverez pas tout tous les jours car il a fait le choix d'une fabrication artisanale, tout est fait sur place chaque jour. Le pain est cuit toute la journée pour un pain toujours chaud ; pognes et Saint Genix le week-end ou sur commande.

Non franchisé et donc libre de choisir sa farine, il espère dans un proche avenir pouvoir vous proposer aussi du pain bio.



**Boulangerie Éric Grandjean**  
2 allée Venturi  
Zone des Petits Champs  
04 75 78 36 63

**Horaires d'ouverture : de 6h30 à 19h00**  
**du lundi au samedi (fermeture le mardi)**  
**et de 6h30 à 13h00 le dimanche.**

Bienvenue à

## MAISON ET SERVICES VALENCE



**Maison et Services Valence**  
Chemin des Touches  
(direction Alixan)  
04 12 04 00 38  
msvalence@maison-et-services.com

Maison et Services est un réseau d'entrepreneurs indépendants de proximité dans les services à domicile. Créé par Patrice Deniau, ce réseau à taille humaine permet à chaque entrepreneur d'assurer une proximité client/salarié tout en bénéficiant de la force d'un réseau national.

A Montélier, l'entrepreneur se nomme Renaud Fauchon. Fort d'une expérience de 15 ans dans ce domaine, il propose deux prestations (contractuelles ou ponctuelles) : un service d'entretien de jardin basé sur une démarche environnementale et éco-responsable (matériel électrique, revalorisation des déchets, ...) et un service de nettoyage de vitres et de grand nettoyage en utilisant des produits 100% naturels.

Ce site de Montélier est appelé à devenir un pôle d'excellence spécifique jardin et nettoyage pour le réseau car de nouveaux franchisés viendront bientôt se former aux bonnes pratiques sociétales et environnementales dans ce lieu.

N'hésitez pas à contacter ce nouvel entrepreneur et, pour info, ces prestations sont déductibles des impôts à 50% !

## — Des nouvelles des associations sportives —



Des associations sportives forcées de s'adapter aux conditions sanitaires actuelles : la preuve par l'image !



### < JUDO

Le contact étant impossible, le club de Judo a fait le choix de proposer à ses jeunes la possibilité de pratiquer d'autres activités sportives sur le parking du Dojo : foot, ballon prisonnier, course, cardio... mais aussi randonnées à pied dans le Vercors et des sorties VTT hors du cadre de Montéliér.

### TENNIS CLUB >

Malgré les difficultés rencontrées pour la préparation des stages, le Tennis Club a pu accueillir une trentaine de jeunes sur 2 semaines pendant les vacances d'avril. Encore une réussite !



### < US MONTÉLIER

Au sein de l'US Montéliér, malgré l'arrêt des championnats, la pratique du football a continué dans le respect des règles sanitaires applicables aux activités sportives en extérieur.

Le stage de Pâques vient de se terminer, ce fut une grande réussite autour d'activités aussi variées que foot, golf, VTT, pétanque, ...

Prochaines dates à retenir : les portes ouvertes en juin, les stages d'été et d'ici là les entrainements sont maintenus et ouverts à tous.

**Pour tout renseignement : Paul Champeaux, responsable de l'école de foot (06 28 63 42 02)**



### < GYM VOLONTAIRE

Sur le parking du gymnase, par groupe de 5 au maximum, l'association de gym volontaire propose gym d'entretien avec le professeur ou marche et étirement les lundis et jeudis matin. Quant à la marche nordique, les séances continuent le lundi après-midi et pour les cours du soir, c'est la vision conférence qui a été choisie. Des adaptations bien nécessaires pour garder la forme !

